

**Le Canada
face au pro-
blème du re-
traitement**

La question suivante, devenue d'ailleurs bien familière aux députés, s'est révélée la plus épineuse de toutes celles qui furent abordées au cours des négociations, à l'exception peut-être de certains arrangements bilatéraux avec la France; je veux parler du retraitement. J'estime que je dois, dans toute la mesure du possible, fournir à la Chambre une évaluation ou une explication, de profane d'ailleurs, des divers éléments qui entrent en jeu dans cette question très complexe et cruciale.

En somme, deux conceptions du retraitement ont cours parmi les pays de la communauté mondiale. La première, à laquelle le président Carter des États-Unis a fait allusion tout récemment, veut qu'un programme civil de développement du nucléaire ne comporte pas nécessairement de retraitement. Il convient de faire remarquer que le président et le gouvernement des États-Unis n'ont pas exclu à tout jamais le recours à une forme quelconque de retraitement. Le président a déclaré — ce avec quoi nous sommes d'accord — que le retraitement entraîne la prolifération du plutonium et que, puisqu'il est inévitablement lié aux réacteurs surgénérateurs à neutrons rapides, il vaut mieux attendre d'en savoir bien davantage avant de nous lancer dans la mise au point et dans l'utilisation de ces réacteurs, et qu'il importe d'examiner bien attentivement, par exemple, la façon dont le retraitement se fera, la nature des contrôles et d'autres questions connexes.

La seconde ligne de pensée, qui, selon les scientifiques, se défend également — bien qu'il y ait des divergences de vue et que le sujet n'encourage pas l'objectivité — est celle du président de la République française, du chancelier d'Allemagne et de tous les dirigeants de la Communauté économique européenne, ou de ce qu'on pourrait appeler les pays industrialisés à court d'énergie. Si on les en croit, le retraitement représente la seule source d'énergie à leur disposition; c'est du moins ce qu'ils prétendent. Je ne tiens pas à me quereller avec eux là-dessus...

J'ai suffisamment observé des pays comme l'Allemagne pour savoir qu'ils s'estimeraient dans une situation très difficile s'il leur fallait renoncer complètement à leur programme civil d'énergie nucléaire. C'est là une question d'opinion. Je le répète, ils considèrent que le retraitement constitue un élément essentiel et indispensable de leur programme civil. Leur argument se défend, du moins au premier abord, aux yeux du profane. Il est vrai qu'il faut, parfois, se méfier du jugement des profanes dans ce domaine (j'y reviendrai par la suite) mais le fait est que le retraitement permet d'obtenir, à partir d'une certaine quantité d'uranium, soixante fois plus d'énergie que la méthode classique consistant simplement à enrichir l'uranium.

Les pays qui, depuis quatre ans, ont le plus souffert économiquement des mesures prises par les pays de l'OPEP et de la hausse générale du prix des combustibles fossiles veulent effectivement utiliser au maximum toutes les sortes de combustibles à leur disposition et ils ne peuvent pas, tout bonnement, renoncer à un procédé qui donne un rendement 60 fois plus grand que le matériau non-retraité.

Je vous ai exposé, en les simplifiant à l'extrême, les deux principaux points de vue. On a tort de croire qu'ils s'excluent mutuellement, et c'est une erreur que commettent souvent bien des gens. D'une part, les Européens ne se lancent pas, tête baissée, dans